

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	40
Représentés	3
Absent	0

Votes	
Pour	33
Contre	0
Abstention	10
N.P.P.V	0

Conseil Municipal

Séance du 07 avril 2026

Le mardi 07 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le mercredi 01 avril 2026, s'est réuni à hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : Monsieur Youssef AHRICA, Monsieur Robin ALBERT, Monsieur Joséphin ANDRIANTAFIKA, Monsieur Thierry BALIAS, Madame Annick BALLEREAU, Monsieur Matthieu BAUHAIN, Madame Céline BEAURY, Madame Malika BENKAHLA, Madame Malika BENLARBI, Monsieur Kristian BOLLE-DALLIAH, Monsieur Aziz BOUGRASSA, Madame Hamida BOUGUEROUA, Monsieur Julien BOURVEN, Monsieur Laurent CHASSAY, Madame Stéphanie CHENU, Monsieur Vasco COELHO, Madame Rachel COHEN, Monsieur Frédéric DRUART, Madame Martine FOURNIAUD, Madame Amandine FRANCISOT, Monsieur Karim GARROUT, Madame Danièle GAULIER, Madame Bénédicte HACHE, Monsieur Ali ID ELOUALI, Madame Lucie LANTERNIER, Madame Nathalie LAZIC, Monsieur Jordan MADIANDE, Monsieur Henrique MARQUES, Monsieur Alain OMRANE, Madame Sushma OSTERMEYER, Monsieur Tonino PANETTA, Monsieur Yannig PONS, Monsieur Franklin Lambert POU DY, Monsieur Katiana RENE, Monsieur Hamid SAIDJI, Madame Bénédicte SALLAM LEMOINE, Madame Claire SAMARCQ, Monsieur Billy SOMSOUK, Monsieur Moustapha THIAM, Madame Ahlem ZENATI,

Étaient représenté-e-s :

Madame Delphine ROQUES pouvoir à Madame Bénédicte HACHE
Madame Hacès SASU pouvoir à Monsieur Julien BOURVEN
Madame Zahia TAZAMOUCTH pouvoir à Monsieur Robin ALBERT

Étaient absent.e.s :

Secrétaire de séance :

Bénédicte SALLAM LEMOINE

O B J E T

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES INSTANCES DU GROUPE D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) CITÉ DES MÉTIERS DU VAL-DE-MARNE

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES INSTANCES DU GROUPE D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) CITÉ DES MÉTIERS DU VAL-DE-MARNE

À la suite des élections municipales du 22 mars 2026, il appartient à la commune de procéder à la désignation d'un·e représentant·e titulaire et un·e représentant·e suppléant·e pour représenter la commune de Choisy-le-Roi au sein des instances du GIP Cité des Métiers du Val –de- Marne.

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Monsieur Tonino PANETTA,

Vu la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

Vu la délibération N°15 153 du conseil municipal du 4 novembre 2015, portant adhésion au Groupement d'Intérêt Public Cité des Métiers du Val-de-Marne,

Vu la convention constitutive du 17 décembre 2015 fixant le nombre de représentants de la commune,

Vu la convention constitutive modifiée du 29 mars 2017,

Considérant qu'il convient à la suite des élections municipales de procéder à la désignation d'un·e représentant·e titulaire et un·e représentant·e suppléant·e du conseil municipal, pour siéger au sein des instances du GIP Cité des Métiers du Val-de-Marne,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Désigne **Mme Malika BENKAHLA** comme représentante titulaire et **M. Billy SOMSOUK** comme représentant suppléant de la commune au sein des instances du Groupe d'Intérêt Public Cité des Métier du Val-de-Marne.

ARTICLE 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 07 avril 2026

Pour extrait conforme,

Monsieur Tonino PANETTA
Maire

AR Préfectoral

le 09/04/2026

Acte Excéutoire sous référence :

094-219400223-20260407-DEL26052H1-DE